



R é g l e m e n t e r , c o n t r ô l e r , i n f o r m e r

## L'ENJEU

### Les cuves des réacteurs nucléaires en France

## L'ASN fait le point sur les contrôles qu'elle impose sur les cuves des réacteurs nucléaires en France

En France, les cuves en service sont contrôlées tous les dix ans. A ce jour, ces contrôles n'ont pas mis en évidence de défauts similaires à ceux rencontrés sur le réacteur 3 exploité à Doel (situé près d'Anvers, Belgique). En effet, lors de contrôles effectués en juillet 2012 sur la cuve du réacteur 3 de Doel, des indications, anomalies qui «pourraient s'assimiler à de potentielles fissures», ont été mises en évidence. Des défauts ont également été découverts sur la cuve de Tihange 2, dont la caractérisation précise est toujours en cours. Les défauts découverts sur ces cuves sont vraisemblablement dus à des anomalies de fabrication. Les cuves des réacteurs de Tihange 2 et Doel 3 ont été fabriquées par un forgeron néerlandais aujourd'hui disparu ; celui-ci n'a forgé aucune pièce destinée à des cuves du parc nucléaire français.

En outre, depuis la mise en service des premières cuves du parc nucléaire français, des contrôles sont réalisés en fabrication et un suivi spécifique de la construction des principaux équipements sous pression des réacteurs nucléaires, notamment la cuve, est mis en place en France depuis 1974.

L'ASN considère que la présence, sur une cuve française, de défauts similaires en nombre et en taille à ceux observés à Doel 3 peut être raisonnablement écartée. L'ASN a demandé à EDF de poursuivre ses investigations pour conforter encore les garanties obtenues et s'assurera que tout le retour d'expérience de ce phénomène est tiré par les exploitants et les fabricants.

En France, des défauts en fabrication ont aussi été détectés par l'ASN et font l'objet d'une vigilance et d'une information accrues : les défauts sous le revêtement des cuves et le défaut détecté dans une soudure de pénétration de cuve dans le réacteur 1 de Gravelines (37 défauts sur les «viroles de cœur» dont 20 dans la cuve du réacteur 1 de Tricastin, ont ainsi été identifiés et sont contrôlés périodiquement afin de s'assurer qu'ils n'évoluent pas en service).

[www.asn.fr](http://www.asn.fr).

## L'ASN EN ACTIONS

### Bugey : l'ASN autorise la poursuite d'exploitation du réacteur 2

**Avis** Le 11 juillet 2012, l'ASN a considéré que le réacteur 2 de la centrale nucléaire du Bugey (Ain) était apte à être exploité pour une durée de dix années supplémentaires après son troisième réexamen de sûreté et a préparé de nouvelles prescriptions visant à renforcer la sûreté de la centrale. Ces prescriptions feront l'objet d'une décision de l'ASN d'ici la fin de l'année. [www.asn.fr](http://www.asn.fr)

### Évaluations complémentaires de sûreté pour la 2<sup>e</sup> série d'installations nucléaires

**Rapports** EDF (pour ses installations en démantèlement), le CEA, AREVA/FBFC, Iter Organisation et CIS bio international ont remis, le 15 septembre 2012, conformément au calendrier des Évaluations complémentaires de sûreté, leurs rapports sur les 22 installations nucléaires jugées moins prioritaires par l'ASN. Cette démarche s'inscrit dans la continuité de celle engagée en 2011 pour les 79 installations jugées les plus prioritaires. Ces rapports sont disponibles en ligne sur le site de l'ASN. [www.asn.fr](http://www.asn.fr)

### ASN - SFMN : plan d'actions commun dans le domaine de la médecine nucléaire

**Bilan** Le 14 juin 2012, le collège de l'ASN a reçu la Société française de médecine nucléaire (SFMN), représentant le Conseil national professionnel de médecine nucléaire, afin de dresser un bilan des actions inscrites dans le plan d'actions commun élaboré en 2010 entre l'ASN et la SFMN. Parmi ces actions peuvent être cités les travaux d'ordre réglementaire sur les niveaux de référence diagnostiques en médecine nucléaire ainsi que les qualifications requises pour les personnes responsables d'activité nucléaire à des fins médicales. D'autres actions ont été identifiées comme prioritaires, lors de cette réunion, concernant notamment les règles applicables à l'élimination des effluents contaminés. [www.asn.fr](http://www.asn.fr)

## ACTIVITÉS DU COLLÈGE

- ▲ **24 août 2012** : André-Claude Lacoste reçu par le Président de la République à l'Élysée.
- ▲ **6 sept 2012** : Participation à la 23<sup>e</sup> réunion annuelle de la commission franco-suisse de sûreté nucléaire et de radioprotection.
- ▲ **14 sept 2012** : Participation du collège de l'ASN à la réunion du Plan national de gestion des matières et déchets radioactifs (PNGMDR).

## AGENDA

**27 septembre 2012**

**Réunion ENSREG**

Bruxelles

**23 et 24 octobre 2012**

**Réunion WENRA**

Paris

**30 et 31 octobre 2012**

**L'ASN accueille la 10<sup>e</sup> réunion d'HERCA**

Paris

## Un nouveau siège pour l'ASN en mars 2013

Six ans après son changement de statut pour devenir une Autorité administrative indépendante, l'ASN va se doter d'un nouveau siège. En 2013, ses services centraux, actuellement installés à Paris (12<sup>e</sup>) et à Fontenay-aux-Roses, seront regroupés sur un site unique à Montrouge, à proximité immédiate de la porte d'Orléans. Près de 300 personnes seront ainsi réunies sur un site fonctionnel permettant à l'ASN de remplir dans les meilleures conditions sa mission de contrôle de la sûreté nucléaire et de la radioprotection en France. L'ASN disposera d'un auditorium d'une capacité de 200 places, pour réunir les groupes d'experts, la presse ou encore ses interlocuteurs institutionnels, un centre d'information du public moderne permettant de recevoir des groupes de visiteurs ainsi qu'un centre d'urgence équipé des dernières technologies de l'information.

## L'ACTUALITÉ DU CONTRÔLE

### Centrale nucléaire de Fessenheim

#### L'ASN conclut sur le caractère non-nucléaire de l'incident

L'ASN a été informée par EDF le 5 septembre 2012 d'un incident lié à un dégagement gazeux survenu dans un bâtiment de la centrale nucléaire de Fessenheim. Une solution d'eau oxygénée, préparée dans un réservoir du circuit de traitement des effluents usés, a été injectée vers un autre réservoir contenant de l'eau du circuit secondaire, afin de décomposer l'hydrazine qui s'y trouvait. Un dégagement de vapeur a conduit au déclenchement des capteurs de détection incendie et à l'intervention des pompiers. Les onze personnes présentes dans les locaux lors de l'incident ont été aussitôt examinées et ne présentaient aucune blessure. Une inspection de l'ASN menée le 12 septembre a conclu au caractère non-nucléaire de cet incident, qui n'a eu aucune conséquence sur l'environnement. Ces conclusions ont été adressées à la ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, à sa demande, le 21 septembre et rendues publiques. [www.asn.fr](http://www.asn.fr)

### Centrale nucléaire de Penly

#### L'ASN autorise le redémarrage du réacteur 2

Le réacteur 2 de la centrale nucléaire de Penly a été arrêté automatiquement le 5 avril 2012 à la suite de départs de feu dans la casemate du groupe moto-pompe primaire (GMPP) du réacteur, consécutifs à une fuite d'huile et à l'apparition d'une fuite du circuit primaire au niveau de la pompe. L'ASN a demandé à l'exploitant de procéder à l'analyse technique des événements, en particulier à l'expertise du GMPP concerné par l'incident : sept inspections (quatre inspections menées à la suite de l'incident du 5 avril et trois inspections de chantiers) ont conduit l'ASN à donner, le 31 juillet 2012, son accord sur le redémarrage du réacteur 2 de la centrale.

[www.asn.fr](http://www.asn.fr)

### Suivi de la radioprotection

#### Bilan trimestriel des événements en radiothérapie déclarés à l'ASN

Entre le 1<sup>er</sup> avril et le 30 juin 2012, 48 événements significatifs survenus en radiothérapie ont été classés au niveau 1 de l'échelle ASN-SFRO, qui va de 0 à 7. La majorité des événements a pour origine une anomalie de positionnement du patient ayant entraîné l'exposition d'une zone non prévue et résultant d'une erreur. Quatre événements concernent une erreur d'identification de patients, deux événements concernent une erreur de dose. Les causes de ces écarts sont essentiellement d'origine humaine et organisationnelle. Après investigation pour chacun d'eux, l'ASN examine systématiquement les mesures correctives proposées par le service concerné. [www.asn.fr](http://www.asn.fr)

Suivez l'actualité de l'ASN en temps réel sur :

Twitter



plus de 1700 abonnés sur  
@ASN\_FRANCE

Facebook



Google +



Vienne

### Convention sûreté nucléaire - 2<sup>e</sup> réunion extraordinaire

Du 27 au 31 août 2012, la Convention sur la sûreté nucléaire a réuni 64 des 75 "Parties contractantes", qui ont notamment analysé les premières leçons de l'accident de Fukushima. Les représentants présents ont affirmé leur volonté de promouvoir certains objectifs dans la conception, la construction et lors de l'exploitation de réacteurs, dont la prise en compte à long terme, en cas d'accident, de l'impact sur l'environnement. Au cours de cette réunion, André-Claude Lacoste a été élu Président de la 6<sup>e</sup> réunion de revue de la CSN, qui sera organisée en avril 2014.

France-Chine

### Rencontre avec l'Autorité de sûreté chinoise

Le 3 septembre 2012, un comité directeur a réuni l'ASN et une délégation de la *National Nuclear Safety Administration (NNSA)*, l'Autorité de sûreté chinoise. La réunion, qui a permis d'échanger sur les "stress tests" réalisés de part et d'autre par les exploitants s'est conclue par une discussion sur les différentes actions de coopération envisageables à plus ou moins long terme entre les deux Autorités. Parmi elles, l'organisation de séminaires sur des sujets d'intérêt commun et la possibilité de recevoir des stagiaires chinois à l'ASN. Cette délégation, conduite par Li Gianjie (vice-ministre), comprenait plusieurs directeurs de la NNSA. Deux représentants de l'organisme de soutien chinois *Nuclear Safety Center (NSC)* les accompagnaient.

Aix-en-Provence

### Commission franco-suisse

La 23<sup>e</sup> réunion annuelle de la Commission franco-suisse de sûreté nucléaire et de radioprotection a eu lieu le 6 septembre 2012 à Aix-en-Provence. Elle a notamment porté sur l'échange d'informations en matière de sûreté des installations nucléaires et de radioprotection dans les deux pays, la coordination des mesures de protection d'urgence et la gestion des déchets radioactifs.

Cette réunion a été l'occasion de décider de la création d'un nouveau groupe de travail sur les transports de matières radioactives et du renfort de la coopération des deux Autorités sur la sûreté des réacteurs. La réunion a été suivie d'une visite des chantiers du réacteur Jules Horowitz et de l'installation ITER à Cadarache.

VU SUR  
[asn.fr](http://asn.fr)

▶ vidéos sur les bilans 2011 de la sûreté nucléaire et de la radioprotection en Normandie et en PACA

LETTRE MENSUELLE  
ÉDITÉE PAR L'AUTORITÉ  
DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE



[www.asn.fr](http://www.asn.fr)

6, place du Colonel Bourgoin 75012 Paris  
Tél. : +33 (0) 1 40 19 86 00 - [info@asn.fr](mailto:info@asn.fr)  
Directeur de la publication : André-Claude Lacoste, président de l'ASN  
Directeur délégué : Alain Delmestre  
Rédactrice en chef : Marie-Christine Bardet  
Conception, rédaction et réalisation : ASN  
Impression : La Lettre de l'ASN est adressée à plus de 1800 abonnés  
ISSN : 2101-9762.  
Disponible sur [www.asn.fr](http://www.asn.fr). Prochain numéro novembre 2012.